

## Offre des services de microfinance en Afrique subsaharienne : succès ou échec ?

Wulli Faustin DJOUFOUET

Enseignant-chercheur à High Institut of Commerce and Management, Bamenda University-Cameroun, Fondateur de Finance de Demain Consulting (<https://financededemain.com>)  
[djoufouet@yahoo.fr](mailto:djoufouet@yahoo.fr)

### Résumé

**Objectif :** cet article a pour objectif d'analyser l'impact des services de la microfinance sur l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires en Afrique subsaharienne.

**Méthodologie :** Pour atteindre cet objectif, une régression multiple sur des données collectées sur la base de données de Global Findex sur une période de 2011 à 2017 a été appliquée.

**Résultats :** À l'issue des analyses, on constate que la microfinance a certes inclut financièrement les personnes excluent du système financier traditionnel mais n'a vraiment pas amélioré leurs conditions de vie. Les institutions de la microfinance en Afrique Subsaharienne mettent plus l'accent sur leur rentabilité au détriment de l'amélioration des conditions de vie de leurs clients. Par ailleurs, les bénéficiaires de la microfinance peinent toujours à vivre des revenus de leurs microprojets.

**Originalité / pertinence :** cette étude a permis de montrer que la microfinance s'éloigne de plus en plus de ses objectifs originels, les institutions de microfinance sont devenues une sorte de banque qui « banquent » les pauvres.

**Mots clés :** succès ; échec ; microfinance ; inclusion financière

## Providing Microfinance Services in Sub-Saharan Africa: Success or Failure?

### Abstract

**Objective:** this article aims to analyze the impact of microfinance services on improving the living standards of the beneficiaries in sub-Saharan Africa.

**Methodology:** to achieve this objective, a multiple regression on data collected on the Global Findex database over the period from 2011 to 2017 was applied.

**Results:** at the end of the analyses, we find that microfinance has certainly financially included people excluded from the traditional financial system but has not really improved their living conditions. Microfinance institutions in Sub-Saharan Africa place more emphasis on their profitability to the detriment of improving the living conditions of clients. Moreover, the beneficiaries of microfinance are still struggling to live on the income from their micro-projects.

**Originality / relevance:** this study has shown that microfinance is moving further and further away from its original objectives, microfinance institutions have become a kind of bank that “banks” the poor.

**Keywords:** success; failure ; microfinance ;financial inclusion

## Introduction

Dans tous les pays où règne un retard considérable de développement socioéconomique, la grande partie de la population n'a pas accès aux services financiers de base. Pour combler ce manquement, l'offre des services de microfinance s'est pendant longtemps présentée comme une réponse adéquate contre cette exclusion financière. Initialement, la microfinance était réduite à l'octroi des microcrédits aux personnes défavorisées. Mais de nos jours, elle s'étend non seulement à l'offre des services financiers (la micro-assurance, la micro-épargne, le transfert des fonds, etc.) mais aussi à l'offre des services non financiers (accompagnements techniques, les formations, etc.). C'est de cette manière que la microfinance cherche à inclure financièrement les « exclus » du système financier traditionnel afin d'améliorer leurs conditions de vie (santé, éducation, nutrition, loisirs, etc.).

Selon Human Development Report (2019), l'Afrique subsaharienne est l'une des zones les moins développées dans le monde où une franche de la population n'a pas facilement accès aux services financiers traditionnels qui leur permettraient de développer des activités génératrices de revenus. Pourtant, la microfinance est apparue en Afrique subsaharienne dans les années 90 comme un « miracle de prospérité » et d'inclusion financière. En fait, l'inclusion financière est la possibilité pour les individus et les entreprises d'accéder à moindre coût à toute une gamme de produits et de services financiers de base adaptés à leurs besoins (transactions, paiements, épargne, crédit et assurance) proposés par des prestataires fiables et responsables.

Selon le rapport de Women's World Banking (2008), la microfinance a commencé à faire ses premiers pas en Afrique subsaharienne au début des années 90 à la suite de l'adoption des lois sur les libertés d'associations et des sociétés coopératives dans plusieurs pays. Après environ trois décennies au service des personnes défavorisées du système financier traditionnel, les voix discordantes continuent à remettre en cause sa place hégémonique comme outil de lutte contre la pauvreté et l'exclusion financière. Selon Djoufouet (2019), l'écart entre les promesses et les réalisations des services de la microfinance reste encore considérable, notamment dans le monde rural. Cet auteur mentionne par ailleurs que, les institutions de microfinance ne sont ni altruistes, ni motivées par l'inclusion financière de leurs clients, mais plutôt par la rentabilité de leurs investissements. C'est justement pour cette raison que de nos jours, les institutions de microfinance exigent de plus en plus des garanties importantes à la demande des microcrédits par la clientèle (Djoufouet et Nzongang, 2019). Ainsi, les institutions de microfinance semblent devenues une sorte de modèle d'affaires qui, bien que différente de la banque, « banque » les pauvres.

Après plus de quatre décennies d'offre des services de microfinance dans le monde (à partir de l'expérience de la Grameen Bank en 1976), des interrogations sur la contribution réelle des services des services de la microfinance sur l'amélioration des conditions de vie des populations se font de plus en plus ressentir à travers le monde. En ayant fait des femmes une cible idéale, les programmes de microfinance ont nourri l'espoir d'une lutte efficace contre la pauvreté et les inégalités sexospécifiques. Khandker et Samad (2013) constatent que les bénéficiaires des services de microfinance font très souvent face à plusieurs difficultés parmi lesquelles, les taux d'intérêts élevés, les montants de crédits limités et insatisfaisants, le manque de formations et de suivis qui entraînent parfois le remboursement tardif du crédit et le surendettement au prix de leur bien-être. De ce fait, la microfinance ne serait pas de nature à faire sortir les pauvres de leur précarité. L'idée de lutter contre la pauvreté et particulièrement contre les inégalités de genre sexuel serait donc une illusion. Dans ce sens, Koloma et Alia (2014) pensent que de nombreuses femmes qui ont significativement

profité des services de la microfinance au Mali ont dû connaître de grandes désillusions en accédant particulièrement aux microcrédits, puisqu'au lieu de voir leur condition de vie s'améliorer, elles ont dû connaître l'effet inverse. Cela serait dû aux des microcrédits qui ne cessent de grimper.

Il ressort de ce qui précède que la microfinance semble s'éloigner de son principal objectif car l'inclusion financière n'entraîne pas nécessairement l'amélioration des conditions de vie. Ainsi, après environ trois décennies, il est opportun d'évaluer empiriquement la contribution réelle des services de la microfinance sur les conditions de vie des populations bénéficiaires en Afrique subsaharienne. Autrement dit, cet article a pour objectif d'analyser l'impact des services de la microfinance sur l'inclusion financière après environ trois décennies au service des populations en Afrique subsaharienne car selon le rapport du PNUD (2020), l'Indice Développement Humain (IDH) de cette zone reste parmi les plus faibles au monde.

Cet article est organisé autour de quatre sections principales. Après la section 1 (l'introduction), la section 2 présente la revue de la littérature sur la contribution controversée de la microfinance sur l'amélioration des conditions de vie des populations. Les sections 3 et 4 quant à elles présentent respectivement la méthodologie de la recherche et la discussion des résultats obtenus. La section 5 conclut la réflexion.

### **1. Contributions controversées des services de la microfinance : un état de l'art**

Face à la précarisation sans cesse des emplois et de la baisse des revenus, de nombreux jeunes africains qualifiés ou non et certains travailleurs, voulues dans le secteur informel (commerces ambulants, transports clandestins, etc.) qui offre plusieurs centaines de milliers d'emplois aux jeunes. Cependant, ces jeunes dans leur majorité rencontrent des problèmes de financements et une grande précarité des conditions d'activité (locaux inadaptés, non accès à l'électricité, non accès à l'eau, etc.). Ainsi, pour se financer leurs microprojets, ils font souvent recours aux services de la microfinance.

En fait, octroyer des microcrédits aux pauvres est une stratégie de lutte contre la pauvreté qui s'est rapidement répandue au cours de ces trente dernières années dans le monde. Selon les partisans de la microfinance (Cohen et Sebstad, 2000 ; Westover, 2008 ; Kaboski et Townsend, 2012 ; Banerjee et al., 2015), accorder des microcrédits aux pauvres et à des taux d'intérêts faibles constituerait une source de revenus et d'emplois supplémentaires qui leurs permettraient d'échapper aux griffes des prêteurs et usuriers locaux. Pour Westover (2008), la microfinance encourage l'esprit d'entreprise chez les pauvres, finance la création de leurs activités génératrices de revenus, les autonomisent, améliorent leur accès à la santé, à l'éducation et renforcent leurs capitaux sociaux.

Selon Cohen et Sebstad (2000) l'accès aux microcrédits permet aux femmes de diversifier leurs sources de revenus par la création d'activités génératrices ou par l'augmentation du fonds de roulement des activités économiques existantes. Cette diversification des sources de revenus permet de protéger les femmes vulnérables et leurs ménages contre certains risques. Les revenus générés à partir des activités entreprises grâce aux prêts, peuvent être épargnés pour une meilleure utilisation future. Amendola et al (2016) trouvent ainsi que l'accès au financement aucun impact positif sur l'investissement en capital humain en Mauritanie. Il est considéré que le financement perçu va aider à consolider le capital humain par l'investissement en éducation et en dépenses de santé. Le microcrédit permettrait par ailleurs l'accroissement de la production, de la productivité et des revenus, grâce à des membres de famille bien portant et mieux éduqués.

Avec l'avènement des nouvelles technologies, les programmes de microfinance contribueraient davantage à l'inclusion financière des populations à travers l'offre des services de proximité (transfert des fonds, paiement des frais de scolarité, règlement des factures en ligne, apprentissage des langues, abonnements aux services de télévision en ligne, etc.). De nos jours, les transactions via les smartphones ont considérablement impacté le quotidien financier des populations et en particulier celles des zones rurales. Selon la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (2018), les paiements en monnaie électronique ont dépassé le cap de 162 milliards de F.cfa en 2017 (contre 121 milliards en 2016) dont 93% via les smartphones. Elle mentionne également que le nombre de porteurs de monnaie électronique a grandement évolué, passant de 12,6 millions d'inscrits à la fin de 2016, à 15,1 millions en septembre 2017. Ces statistiques pourraient s'expliquer par la facilité d'accès qu'offrent les paiements mobiles.

Malgré ces multiples rapports et articles scientifiques, aucune idée claire ne ressort de la capacité de la microfinance à réduire la pauvreté (Armendáriz et Morduch, 2005). Si certaines études attestent que la microfinance permet d'améliorer les conditions de vie des populations (Khandker, 2005 ; Westover, 2008 ; Khandker et Samad, 2013 ; Amendola et al., 2016), d'autres par contre révèlent un impact négatif sur l'amélioration des conditions de vie et dont sur la réduction de la pauvreté (Karim, 2011 ; Roodman, 2011 ; Bateman et Chang, 2012 ; Subhabrata et Laurel, 2016).

Au regard de l'expérience de la Grameen Bank, les auteurs tels que Khandker et Samad (2013), Khandker et Samad (2013), Rosenberg (2010), Westover (2008), Khandker (2005, 2003) soutiennent que la microfinance est un moyen efficace pour réduire la pauvreté. Selon Rosenberg (2010), les programmes de microfinance impactent positivement les conditions socioéconomiques des populations dans les pays en développement à travers le microcrédit. Khandker et Samad (2013) quant à eux trouvent également des effets positifs des microcrédits sur l'augmentation des revenus et du niveau de consommation des ménages. Toutefois, ces impacts positifs ne se ressentent pas vraiment sur l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires. Les institutions de microfinance dans leurs modes de fonctionnement exploitent l'incapacité des pauvres à résister à l'emprunt, aux pressions exercées par les agents de crédits et aux taux d'intérêts élevés pour davantage les appauvrir ; ce qui les pousse la plupart de temps à se livrer aux suicides. Au lieu d'améliorer la création des emplois et les revenus des populations défavorisées, la microfinance augmente plutôt le taux d'endettement de ses bénéficiaires. Dans le même sens, Djoufouet et Nzongang (2019) trouvent que les institutions de microfinance exigent de plus en plus des garanties importantes avant tout octroi de microcrédit et n'encouragent pas l'entrepreneuriat féminin.

Pour ces auteurs, les bénéficiaires de microcrédits en Afrique n'ont pas très souvent la compétence et l'inventivité nécessaires pour investir leurs crédits sur le long terme et se retrouvent très rapidement dans l'incapacité de rembourser leurs emprunts. Ainsi, Bateman et Chang (2012) pensent que la microfinance est assimilée à une sorte de « casino » où à court terme, les gains temporaires sont réservés à une minorité de personnes. Ils concluent leurs propos en précisant que la microfinance est un « piège » très puissant tendu contre les politiques de lutte contre la pauvreté. Face à cette perte de vitesse des programmes de microfinance, il devient important d'adopter une position plutôt prudente et de poursuivre les recherches sur leurs contributions réelles.

Face à cette problématique, cette étude se donne le devoir d'examiner empiriquement l'impact des programmes des microfinances sur l'amélioration des conditions de vie des populations en Afrique subsaharienne.

## 2. Méthodologie de l'étude

Après trois décennies, la microfinance a-t-elle effectivement amélioré les conditions de vie de ses bénéficiaires en Afrique subsaharienne ? En d'autres termes, est-ce que le fait d'avoir accès aux services financiers améliore les conditions de vie des populations ? Telle est la question à laquelle cet article cherche à répondre. Pour le faire, les données ont été collectées sur un échantillon de trente-un (31) pays d'Afrique subsaharienne sur une période allant de 2011 à 2017. Ces données sont issues de Global Financial Inclusion Database<sup>1</sup> (Global Findex).

L'accès à un compte d'opérations courantes constitue la première étape vers une inclusion financière entière, en ouvrant la voie au dépôt d'argent, mais aussi à l'envoi et la réception de paiements. Ces éléments sont considérés comme des indicateurs d'inclusion financière. De cette base de données, les indicateurs d'inclusion financière retenus pour évaluer la contribution de la microfinance sur l'amélioration des conditions de vie sont les suivants :

- Compte Banque auprès des Institutions de Microfinance (CBIM) : pourcentage de répondants déclarant avoir un compte dans une institution de microfinance ;
- Compte Banque Mobile (CBM) : pourcentage de répondants détenant un compte banque mobile ;
- Epargne auprès des Institutions Microfinance (EpIM): pourcentage de répondants ayant déclaré avoir épargné auprès d'une institution de microfinance ;
- Envoie de Fonds aux Proches (EnFP) : pourcentage de répondants ayant déclaré avoir personnellement et régulièrement envoyé de l'argent à un membre de la famille ou à un proche ;
- Possession d'une Carte de Crédit (TCC) : pourcentage de répondants ayant déclaré avoir une carte de crédit ;
- Emprunts auprès des Institutions de Microfinance (EIM) : pourcentage des répondants déclarant avoir régulièrement emprunté de l'argent dans une institution de microfinance.

Par ailleurs, les indicateurs de mesure du niveau d'amélioration des conditions de vie des populations (CVP) bénéficiaires ont été retenus conformément aux recommandations du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Il s'agit :

- Le règlement régulier des factures de subsistance (RFS) : pourcentage des répondants déclarant avoir personnellement et régulièrement réglé leurs factures d'eau, d'électricité et d'autres factures de subsistance ;
- Emprunts pour des raisons de santé (ERS) : pourcentage des répondants déclarant avoir emprunté de l'argent pour des fins médicales au cours de la période ;
- L'Indice du Développement Humain (IDH) : l'IDH est un indice composite compris entre 0 et 1 et obtenu à partir d'une moyenne géométrique de trois indicateurs : indice de longévité (santé), le niveau d'éducation et le niveau de revenu.

---

<sup>1</sup>La base de données Global Findex est l'ensemble de données le plus complet au monde sur la façon dont les adultes épargnent, empruntent, effectuent des paiements et gèrent les risques

$$IDH = \sqrt[3]{I_{Vie} \times I_{Education} \times I_{Revenu}}$$

Comme méthode d'analyse des données, l'article fait recours à deux types d'analyses : l'analyse descriptive et l'analyse explicative. L'analyse descriptive est utilisée pour résumer les données recueillies, et de les présenter sous une forme synthétique permettant d'appréhender l'ensemble des valeurs de l'échantillon. L'analyse explicative (régression multiple) quant à elle a permis de déterminer l'impact des services de la microfinance sur les conditions de vie des populations (CVP) bénéficiaires. Ainsi, le modèle économétrique adopté est le suivant :

$$CVP_{it} = \beta_0 + \sum_1^7 \beta_{it} X_{it} + \epsilon_{it}$$

Avec  $CVP_{it}$  : les indicateurs du niveau d'amélioration des conditions de vie des populations bénéficiaires

$X_{it}$  : les indicateurs d'inclusion financière et  $\epsilon_{it}$  le terme d'erreurs.

De façon détaillée le modèle d'étude se présente comme suit :

$$RFS_{it} = \beta_0 + \beta_1 CBIM + \beta_2 CBM + \beta_3 EpIM + \beta_4 EnFP + \beta_5 TCC + \beta_6 EIM + \epsilon_{it}$$

$$ERS_{it} = \beta_0 + \beta_1 CBIM + \beta_2 CBM + \beta_3 EpIM + \beta_4 EnFP + \beta_5 TCC + \beta_6 EIM + \epsilon_{it}$$

$$IDH_{it} = \beta_0 + \beta_1 CBIM + \beta_2 CBM + \beta_3 EpIM + \beta_4 EnFP + \beta_5 TCC + \beta_6 EIM + \epsilon_{it}$$

### 3. Présentation et discussions des résultats de l'étude

Selon Global Findex (2019), l'inclusion financière connaît une croissance exponentielle à échelle mondiale. Ses statistiques montrent que 1,2 milliard d'adultes (personnes ayant plus de 15 ans) ont ouvert un compte banque entre 2011 et 2017 dont 515 millions depuis 2014. Entre 2014 et 2017, la proportion des adultes ayant un compte auprès d'une institution financière ou auprès d'une banque mobile est passée de 54% à 63% dans les pays d'Afrique subsaharienne. Pourtant, les femmes en Afrique subsaharienne restent moins susceptibles (9%) que les hommes d'avoir un compte bancaire.

Le tableau ci-après présente la description des variables de cette étude en fonction de leurs moyennes.

**Tableau 1** : Evolution des indicateurs d'inclusion financière et du niveau de développement socioéconomique des populations

Années	2011	2014	2017	Années	2011	2014	2017
Variables indépendantes				Variables dépendantes			
<b>CBIM</b>	0,17	0,22	0,29	<b>RFS</b>	0,09	0,22	0,26
<b>EpIM</b>	0,09	0,11	0,11	<b>ERS</b>	0,10	0,18	0,15
<b>CBM</b>	0,08	0,19	0,25	<b>IDH</b>	0,48	0,50	0,51
<b>EIM</b>	0,04	0,05	0,06				
<b>EnFP</b>	0,12	0,25	0,27				
<b>TCC</b>	0,02	0,02	0,04				
<b>EIM</b>	0,04	0,05	0,06				

Le tableau ci-dessus montre belle et bien que l'inclusion financière en Afrique Subsaharienne est en pleine croissance car on observe une évolution de la moyenne des indicateurs au fil des années. Cependant, on peut remarquer que malgré les comptes bancaires qui sont ouverts (29%), très peu d'entre eux ont été régulièrement approvisionnés (11%) jusqu'en 2017. Ces statistiques pourraient s'expliquer par le niveau de revenus de ces populations qui reste encore faible même si 27% déclarent avoir envoyé de l'argent à leurs proches en 2017 contre 25% en 2014.

De même, les populations en Afrique subsaharienne (15%) font encore recours aux emprunts pour se faire soigner. Cette précarité des populations reste aussi bien visible au niveau du règlement des factures de première nécessité (eau, électricité, téléphone, etc.) qu'au niveau de la possession d'une carte de crédit. Par ailleurs, seulement 26% des populations en Afrique subsaharienne règlent régulièrement leurs factures de subsistance.

En matière d'emprunt auprès des institutions de microfinance, on remarque que seulement 6% de la population d'Afrique Subsaharienne déclarent avoir bénéficié d'un emprunt auprès d'une institution financière en 2017. Cette statistique particulièrement importante traduirait la réticence de ces institutions à financer les microprojets portés par des personnes pauvres. Ce résultat peut aussi s'expliquer par le fait que de nos jours, les institutions de microfinance exigent de plus en plus des garanties importantes à toutes demandes de crédits (Djoufouet et Nzongang, 2019). Ce résultat rejoint celui de Mondjeli (2013) qui montre que la plupart des institutions de microfinance privilégient leur rentabilité financière au détriment de la lutte contre la pauvreté.

On remarque enfin que, ces institutions ne sont pas aussi proches des populations essentiellement rurales comme le sollicitent les principes fondateurs de la microfinance. C'est l'une des raisons pour lesquelles le Mobile Banking, plus proche des pauvres, connaît une croissance sans précédente ces dernières années (25% en 2017 contre 19% en 2014).

De ces résultats de l'analyse descriptive on peut dire que les offres de la microfinance en Afrique subsaharienne restent encore faibles. Les résultats de l'analyse explicative présentent la contribution des offres de microfinance sur l'amélioration des conditions de vie des populations.

**Tableau 2** : les résultats de l'analyse explicative

<b>Variables</b>	<b>Indice de Développement Humain (IDH)</b>	<b>Emprunts pour Raison santé (ERS)</b>	<b>Règlement Factures subsistance (RFS)</b>
Compte Banque auprès des IMF	0,458*** (0,0888)	0,0140 (0,0601)	0,619*** (0,232)
Epargne auprès des IMF (EpIM)	-0,208 (0,290)	-0,0591 (0,0967)	-0,432 (0,308)
Compte Banque Mobile (CBM)	-0,117 (0,126)	0,804*** (0,0570)	0,204 (0,136)
Emprunts auprès des IMF (EIM)	-0,137 (0,324)	-0,105 (0,134)	-0,455 (0,287)
Envoie de Fonds aux Proches (EnFP)	0,0233 (0,0593)	0,0185 (0,0319)	0,295*** (0,0889)
Titulaire d'une Carte de Crédit (TCC)	-0,137	-0,168	0,655

	(0,253)	(0,133)	(0,688)
Constant	0,441***	0,0419***	0,00598
	(0,0220)	(0,0160)	(0,0185)
Observations	82	82	82
R Carré	0,521	0,846	0,638
Wald Chi 2	132,85	1145,36	882,33
Prob Chi 2	0,000	0,000	0,000

La robustesse des écarts types dans la parenthèse

\*\*\*: significativité à 1% ; \*\*: significativité à 5% ; \*: significativité à 10%

Les résultats ci-dessus montrent que les indicateurs de l'inclusion financière retenus expliquent fortement les indicateurs de bien-être des populations. Le R carré des trois modèles est supérieur à 0.5, ce qui montre à suffisance à quel point ces modèles sont adaptés pour expliquer le phénomène étudié. On remarque que le service d'envoi des fonds a considérablement amélioré les conditions de vie des populations en matière de règlement quotidien des factures de subsistance, ce qui peut être une caractéristique non négligeable de l'autonomie financière et de la solvabilité des clients de la microfinance. Par ailleurs, le fait d'ouvrir un compte banque dans une institution de microfinance ou un compte banque mobile améliore significativement la condition de vie des populations. Ceci dans la mesure où elles bénéficient d'un crédit d'investissement.

Cependant, ces résultats montrent que les microcrédits dont bénéficient les clients ne contribuent pas à l'amélioration de leurs conditions de vie. Bien que n'étant pas significatif, l'impact de ces emprunts est négatif quel que soit l'indicateur de mesure de la condition de vie des populations. Ce résultat rejoint celui de Subhabrata et Laurel (2016) qui montrent qu'au lieu d'améliorer la création des emplois et les revenus des populations défavorisées, la microfinance augmente plutôt leurs taux d'endettement. Comme soutiennent ces auteurs, les bénéficiaires de microcrédits en Afrique n'ont pas très souvent la compétence et l'inventivité nécessaires pour investir leurs crédits sur le long terme et se retrouvent très rapidement dans l'incapacité de rembourser leurs emprunts. A côté de ces raisons, on peut aussi faire allusion à l'environnement des affaires n'est pas favorable. On peut retenir d'une part, les politiques fiscales contraignantes et d'autre part les instabilités politiques et économiques que connaît l'Afrique subsaharienne.

Les résultats montrent par ailleurs que l'offre des services d'épargne par les institutions de microfinance ne profite pas significativement aux populations. Les raisons de cette non significativité négative peuvent être de deux ordres. Premièrement, les montants épargnés sont généralement de petites tailles, ce qui ne procure pas à leurs déposants des rendements élevés et entraînent des coûts d'opportunité élevés pour le client. Deuxièmement, les institutions de microcrédits exploitent les dépôts des clients pour s'enrichir et les rémunèrent aux taux d'intérêts assez très faibles. Ce résultat corrobore ceux de Bateman et Chang (2012) selon lequel la microfinance est assimilée à une sorte de « casino » où à court terme, les gains temporaires sont réservés à une minorité de personnes. On peut également constater que le fait pour un client de la microfinance de détenir une carte de crédit n'apporte rien à son bien-être. Bien au contraire, ce service les appauvrirait davantage à travers les frais de gestion de compte parfois élevés. Les services de la microfinance prédestinés à accroître le revenu de la population (les microcrédits et micro-épargnes) n'affectent pas significativement leurs conditions de vie.

Par contre, les services entraînant des frais de mise en place comme l'ouverture des comptes bancaires (à travers les frais d'ouverture du compte) et l'envoi des fonds (à travers les frais d'envoi) affectent positivement et significativement le développement socioéconomique des clients. Ce résultat rejoint celui de Mondjeli (2013) pour qui, la plupart des institutions de microfinance privilégient leur rentabilité financière au détriment de la lutte contre la pauvreté.

### **Conclusion**

L'objectif de cet article était d'analyser l'impact de l'inclusion financière par la microfinance sur l'amélioration des conditions de vie des populations en Afrique subsaharienne. Pour atteindre cet objectif, les données ont été collectées sur la base de données de Global Findex sur un échantillon de trente-un pays de l'Afrique subsaharienne sur une période allant de 2011 à 2017. À l'issue des analyses, on constate que la microfinance a certes inclus financièrement les personnes exclues du système financier traditionnel mais n'a vraiment pas amélioré leurs conditions de vie. Les institutions de la microfinance en Afrique Subsaharienne mettent plus l'accent sur leur rentabilité au détriment de l'amélioration des conditions de vie des clients. Même après trente années d'existence, les populations éprouvent toujours des difficultés à faire face à leurs besoins de subsistance (électricité, santé, scolarité, eau, etc.). On remarque par ailleurs que les institutions de microfinance octroient très peu de microcrédits aux clients (6% en 2017) et mettent plus l'accent sur la création des nouveaux comptes banques qui ne profitent finalement pas à leurs titulaires. Elles accordent très peu de crédits à la clientèle puisqu'elles exigent de plus en plus de garanties à leurs clients avant tout octroi de crédits.

## Références bibliographiques

- Amendola A., Boccia M., Mele G. et Sensini L., (2016), « Financial access and household welfare: evidence from Mauritania ». Policy Research Working Paper, No. WPS 7533. Washington, D.C. : World Bank Group.
- Armendáriz, B. et Morduch J. (2005), *The Economics of Microfinance*. Cambridge: MIT Press.
- Balongana Ch. et Mafouta B. (2007), « Microfinance, transfert de fonds et innovation au Congo Brazzaville : cas de crédit Maouéné », in BoungouBazika J. C (éd), *L'entrepreneuriat et l'innovation au Congo-Brazzaville*, édition l'harmattan, Paris, pp. 219-244
- Banerjee., Duflo E., Glennerster R. et Kinnan C., (2015), «The miracle of Microfinance? Evidence from a Randomized Evaluation ». *American Economic Journal: Applied Economics*, Vol. 7, No.1, PP. 22-53
- Banque des Etats de l'Afrique Centrale (2018), rapport annuel 2018, <https://www.beac.int/wp-content/uploads/2020/01/Rapport-Annuel-BEAC-2018.pdf>
- Bateman M. (2010), *Why Doesn't Microfinance Work? The Destructive Rise of Local Neoliberalism*. London: Zed Books.
- Bateman M. et Chang H. J. (2012), « Microfinance and the illusion of development: From hubris to nemesis in thirty years », *World Economic Review*, vol.1 No 1 pp.13-36.
- Cohen M. et Sebstad J., 2000, *Microfinance, risk management and poverty*, AIMS, study submitted to Office of Microenterprise Development, USAID, Washington.
- Dichter T. W. et Harper M. (2007), *What's Wrong with Microfinance?* Rugby:Practical Action Publishing.
- Djoufouet W. F. et Nzongang J. (2019), « De la microfinance conventionnelle à la microfinance islamique : une alternative au développement socioéconomique de l'Afrique ? », *Researches and Applications in Islamic Finance*, Vol. 3, No 1, pp. 48-71
- Djoufouet, F. W., et Nzongang, J. (2020). « Effets combinés des mécanismes de gouvernance sur la performance des institutions de microfinance au Cameroun ». *Journal of Academic Finance*, Vol.11, No.1, pp.22–32.
- Djoufouet, W. F. (2019). « La microfinance en zones rurales : quel bilan en Afrique Centrale ? ». *Journal of Academic Finance*, Vol. 10, No. 2, pp. 39–48.
- Engozogo A. R. (2011), « L'impact de la microfinance sur les femmes au sud du Gabon : l'expérience de Tchibanga », *Revue marche et organisations*, Vol.2, No 14, pp. 215-248
- Human Development Report (2019), *Beyond income, beyond averages, beyond today: Inequalities in human development in the 21st century*
- Kaboski J.P. et Townsend R-M., (2012), « The Impact of Credit on Village Economies ». *American Economic Journal: Applied Economics*, Vol. 4 No.2, PP 98-133.
- Karim L. (2011), *Microfinance and its Discontents: Women in Debt in Bangladesh*. Minneapolis, University of Minnesota Press

Khandker H. A. et Samad (2013), «Dynamic Effects of Microcredit in Bangladesh », *The World Bank Development Research Group*, Vol. 3, No. 1, pp.23-46.

Khandker S. R. (2005), « Microfinance and poverty: Data from Bangladesh ». *World Bank Economic Review*, Vol.1, No9, pp. 263-286.

Koloma Y. (2007), « Microfinance et réduction de la pauvreté en Afrique Subsaharienne : Quels résultats au Mali ? », *AfricanDevelopment Bank Group*

Koloma Y. et Alia H., (2014), « Gendered Impact of Microcredit in Mali: An Evaluation by Propensity Score Matching, in Strategic Change », *Briefings in Entrepreneurial Finance*, Vol. 23, No.7-8, pp. 517–530.

Koloma Y., (2011), « Microfinance and Gender: Poverty Assessment of Beneficiaries in Mali », *les Cahiers de Recherche CAHIERS DU CEREN*, Working Papers, No. 36, pp. 16-42

Matin I., Hulme D. et Rutherford S (2002), « Finance for the poor: From microcredit to micro financial services », *Journal of International Development*, Vol. 14: pp.273-294.

Mfere A. U. (2009), « La microfinance au Congo-Brazzaville : sa contribution dans le financement de l'économie et les faiblesses de son cadre juridique et institutionnel », communication à la 7<sup>ième</sup> conférence internationale globelicsconference, Dakar 2009

Mondjeli, M.N. (2013), « Les entreprises de microfinance au Cameroun : entre ciblage des pauvres et rentabilité financière », Document de travail.

PNUD (2020), La prochaine frontière Le développement humain et l'Anthropocène, [https://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr\\_2020\\_overview\\_french\\_0.pdf](https://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr_2020_overview_french_0.pdf)

Roodman D. (2011), *Due Diligence: An Impertinent Inquiry into Microfinance*. Baltimore: Brookings Institute Press.

Subhabrata B. B. et Laurel J. (2016), « Microfinance and the business of poverty reduction: Critical perspectives from rural Bangladesh », *Sage journal*, Vol. 70, issue: 1, pp.63-91

Westover J. (2008), « The record of microfinance: The effectiveness/ineffectiveness of microfinance programs as a means of alleviating poverty ». *Electronic Journal of Sociology*.

World Bank group (2017), « Mobilizing Islamic finance for infrastructure public private partnerships » , 885http://document